

Les différentes structures sportives et leur relation

Patrice BURNEL
CTD Handball 77



1° Les français et le sport

- 34 millions de français déclarent pratiquer une APS au moins une fois/semaine
 - Vélo: 18 millions
 - Natation: 14 millions
 - Marche: 12,5 millions
 - Pétanque: 10 millions
 - Course: 8 millions

Un peu du quart des personnes se livrent à des compétitions parmi lesquelles majoritairement des hommes

- les français pratiquent pour le plaisir personnel à partager avec un groupe, objectif de santé.
- on observe des APS aux frontières du sport

Sport et nature

- Le rapport à la nature s'est considérablement développé ces dernières années/pratiques au domicile ou dans les clubs:
 - 1 français sur 3 pratique une APS de nature soit 20 millions de pratiquants. Recherche d'évasion, dépaysement.
 - ▶ la mentalité des sportifs a évolué vers une pratique plus ludique et beaucoup associent ces pratiques aux vacances



Le sport de haut niveau

- Un sportif de haut niveau se doit de répondre à des critères précis (bénéficier d'aide pour concilier étude et sport):
 - Reconnaissance de la discipline
 - Liste des sportifs
 - Filière d'accès au sport de haut niveau
- ▶ il y a 6000 sportifs de haut niveau, la moitié âgée de moins de 22 ans dont 1/3 de femmes



Les femmes et le sport

- 64% des femmes pratiquent au moins une APS contre 79% des hommes

→ la pratique des femmes est plus autonome, moins liée à une structure sportive. Puis après 50ans, plus orienté vers une APS d'entretien.

Le sport féminin intéresse encore peu les médias.

L'enseignement, l'animation restent encore le domaine des hommes.



Les jeunes

- Les jeunes représentent la majorité des pratiquants
 - plus le niveau culturel de la famille est élevé, plus la pratique du sport est fréquente
 - les 12-17 ans sont en majorité sportifs dont 1/3 détient une licence



Les principales APS en milliers

vélo	18128
Natation, plongée	14144
Marche	12683
Pétanque, billard	10560
Course, athlétisme	8057
Ski, surf	7220
Gymnastique	6275
Pêche	5306
Tennis de table, badminton, squash	4639
Football	4319
Musculation	4161
Moto, kart	3634
Tennis	3599

Basket,
volley,
hand

2914

L'organisation du sport en France

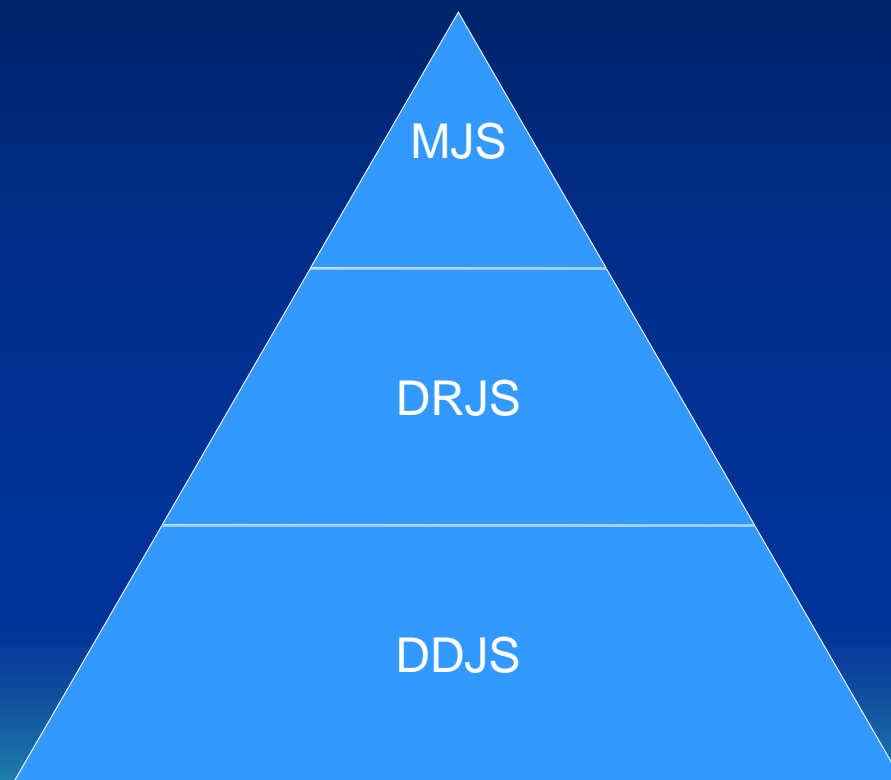
- 172 000 associations sportives pour 13,7 millions de licenciés.

Les clubs, les comités, les ligues et les fédérations sont des associations constituées à la loi 1901. Elles sont animées par plus de 2 millions de bénévoles

- les fédérations sportives: en 1945 l'état a délégué aux fédérations sportives le pouvoir d'organiser la pratique de leur discipline.
- la loi du 16 juillet 1984 fixe le cadre du service public du sport en distinguant l'agrément



Le mouvement d'état



Les différentes fonctions du mouvement d'état: le ministère

La collaboration entre l'état et le mouvement sportif n'exclut pas le maintien sous la pleine autorité de l'état.

- ▶ politique de l'état sur la sécurité, encadrement (loi, subvention, crédit)
- ▶ conseil les associations, les comités...
- ▶ préparer dans les meilleures conditions les compétitions internationales
- ▶ aménagement sportif
- ▶ formation

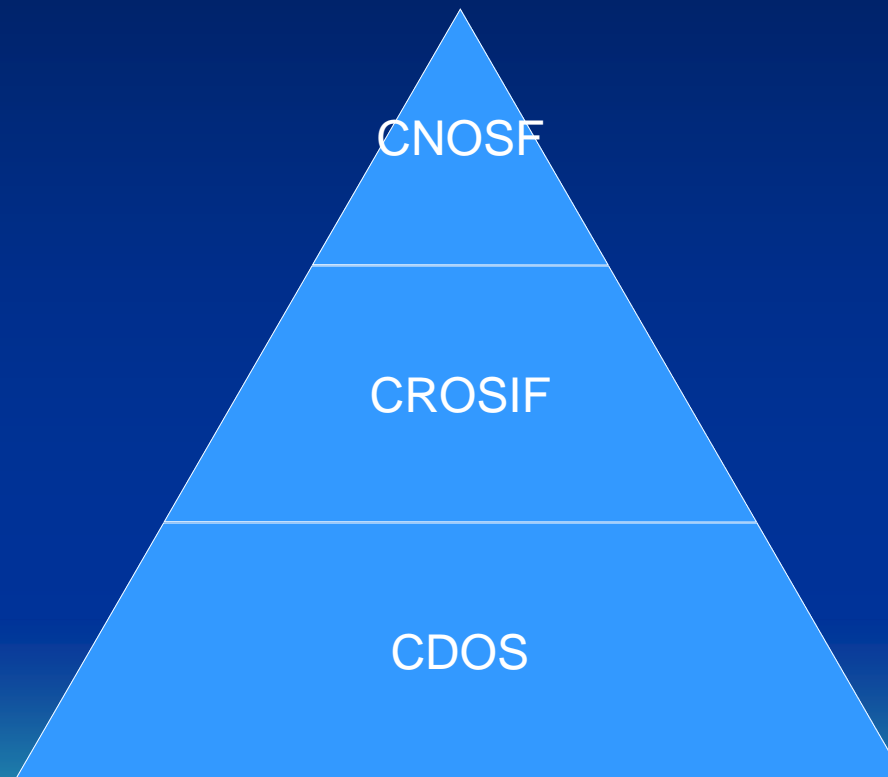
La DRJS: le patron est le préfet de la région.

La mission est d'équiper, d'animer avec les ligues et de distribuer les subventions.

La DDJS: même mission mais au plan départemental



Le mouvement olympique-sportif



Les fonctions du mouvement olympique

● 1/ Le CNOSF (comité national olympique et sportif Français)

Il y a coexistence entre l'état (ministère) et le mouvement sportif (CNOSF)

Les missions:

- Représente le sport Français auprès des pouvoirs publics
- Faire respecter les règles
- Sélection au JO
- Inter face entre les associations et l'état
- Lutte anti-dopage
- Négociation des conflits entre l'association et ses membres, les fédérations
- Définir les règles déontologiques du sport (dopage, violence, fair-play)
- Mène au nom des fédérations des activités d'intérêt communes(formation)
- Co-gère le CNDS
- Promotion équitable des différents sports (télé..)
- Dépositaire du symbole olympique

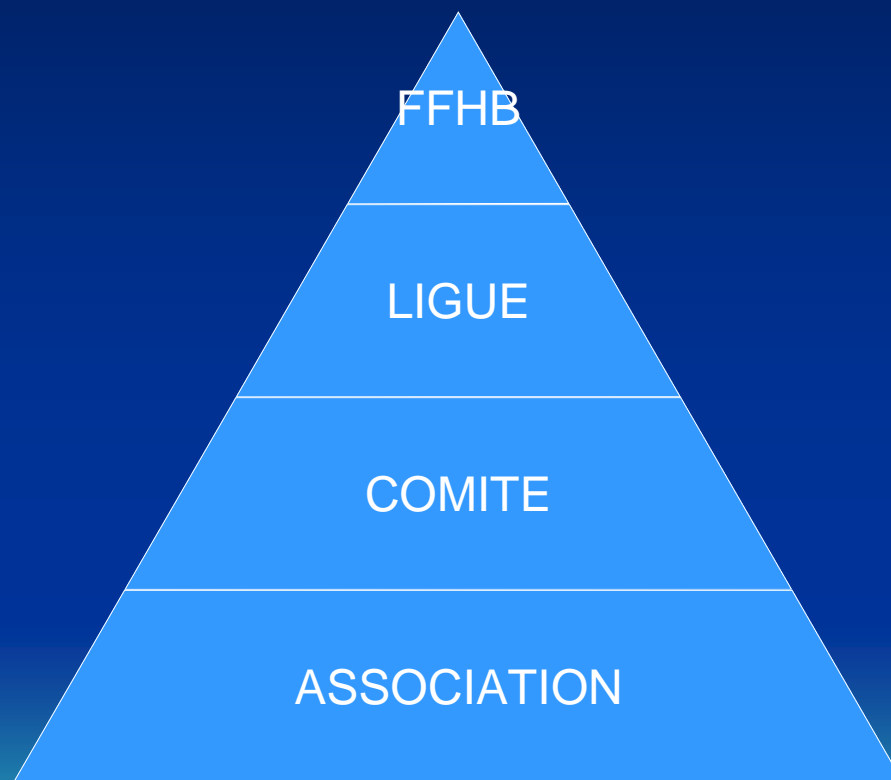
● 3/ Le CROSIF:

- Se répartir la part du CNDS
- Alliance avec le conseil régional

● 4/Le CDOS:

- répartir le CNDS en accord avec DDJS

Le mouvement fédéral



Les fonctions du mouvement fédéral

1/ La fédération délégataire (une seule fédération dans une discipline donnée):

- Les fédérations sont reconnus par l'état après l'agrégation des statuts types, loi 1901, par le ministère.

Elles définissent:

- les règles techniques et administratives
- l'organisation de leur compétition
- voit leur délégation renouvelée tous les quatre ans.
- Structure les filières de haut niveau
- détecte les jeunes talents
- encadre les équipes de France
- développer la pratique

Les présidents des comités votent à l'AG.

2/Les ligues:

Elles sont internes à la fédération, ce ne sont pas des structures individuelles, elles doivent respecter les statuts types de la fédération. Elle est dotée de la loi de 1901. L'assemblée générale de la ligue comprend tous les clubs affiliés à la fédération ayant leur siège social sur le territoire de la ligue. Il y a élection d'un comité directeur qui est chargé de gérer la ligue.



La ligue s'organise avec des commissions. Elle est animée par les élus, plus le ou les CTS.

- Commission arbitrage
- Commission sportive
- Commission technique
- Commission des jeunes
- Commission des litiges
- Commission.....

3/Le comité

Il gère son département, loi 1901. Fonctionne comme la ligue sous forme de commission et de bureau directeur.

4/Les associations

Loi 1901 avec déclaration à la préfecture (journal officiel)



Les différentes subventions/club

1/Le club:

Après la parution au journal officiel, attendre un an pour la vérification du bilan financier et demander l'agrément DDJS. L'état peut donner une subvention sur proposition de projet (CNDS). Table ronde entre comité, association, CDOS,DDJS.

2/Le conseil général:

En fonction du nombre de licenciés

3/La commune:

Le président s'adresse au service des sports de sa mairie

4/Les contrats d'objectifs:

Les clubs de niveau nationaux peuvent demander des subventions pour développer le haut niveau.

5/Les sponsors:

Les clubs peuvent recevoir des dons financiers ou matériels.

